



Tarn Info Loup

Protection des troupeaux

Bien choisir son chien de protection en 4 questions-réponses (source Idele)

A quelle période le prendre ? Quand vous êtes disponible pour vous en occuper et quand vous disposez d'un lot d'animaux en bergerie.

Quelle race et quelle lignée ? Les races de chiens de protection les plus utilisées en France sont le Montagne des Pyrénées, le Berger de Maremme et Abruzzes ou le Kangal (Berger d'Anatolie). Quelle que soit la race, prenez un chiot issu de parents reconnus pour leurs aptitudes à la protection des troupeaux.

Quel élevage ? Il est primordial que la portée soit née en bergerie pour que les chiots connaissent dès le plus jeune



âge l'ambiance et les odeurs du troupeau. Ne prenez pas un chiot qui a l'habitude de divaguer car il sera très difficile voire impossible de lui faire perdre cette habitude. L'éleveur doit trouver le juste milieu entre la familiarité excessive et la peur de l'homme.

Mâle ou femelle ? Les mâles et les femelles ont les mêmes aptitudes à la protection et la même facilité d'introduction dans le troupeau.

Ne choisissez pas seul votre chien et faites appel à un professionnel. **Avant toute chose il est indispensable de se former avant de faire entrer un chiot dans le troupeau.** Dès les premiers jours, l'éleveur doit avoir la bonne attitude !

Formation les 24-25 janvier 2019

Une formation « Intégrer un chien de protection dans son troupeau » est proposée par la Chambre d'Agriculture du Tarn les **24-25 janvier**.

Cette formation vous permettra de réaliser de nombreux exercices pratiques pour analyser le comportement des chiens et optimiser leur mise en place dans le troupeau.

N'hésitez pas à nous contacter et à vous inscrire si vous envisagez de prendre un chien de protection.

Réseau de correspondants loup du Tarn

Le rôle des correspondants loup, constituant un réseau multipartenaires, est de faire remonter des indices de présence du loup. Suite à une demande des professionnels lors de la dernière cellule de veille « Loup », il est prévu l'élargissement de ce réseau.

Une formation devrait avoir lieu cet hiver pour les éleveurs intéressés. L'objectif de cette formation sera de bénéficier d'un plus grand nombre de correspondants sur le Tarn, pouvant se déplacer rapidement et faire remonter d'éventuels indices de présence (empreinte, poils, observation,...). Les indices récoltés permettront de valider ou écarter la responsabilité du loup.

Si vous êtes intéressé pour participer à ce réseau, merci de nous faire remonter votre candidature avant le 31/12/18.

Un diagnostic vulnérabilité proposé aux éleveurs

Suite à l'attaque de cet été sur une parcelle limitrophe du Tarn, la Maison de l'Élevage propose aux éleveurs des communes de Nages, Murat/Vèbre et Lacaune, un diagnostic de vulnérabilité de l'exploitation à la prédation.

Cette analyse individuelle vous permettra de faire un point sur les risques propres à votre élevage (pâturage, clôtures, conduite du troupeau, utilisation des bâtiments,...). Vous pourrez également aborder avec un technicien, les différentes possibilités pour mieux protéger votre troupeau.

Vous êtes éleveur sur la zone directement concernée par la prédation ? Prenez rendez vous dès aujourd'hui pour faire, gratuitement, cette analyse de risques !

**Pour plus d'informations, un contact unique à la Maison de l'Élevage du Tarn
05.63.48.83.16 ou accueil@elevage-tarn.fr**



Maison de
l'Élevage
Tarn

